

REPUBLIQUE FRANCAISE

//2025

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-LOIRE**

Date de convocation : 28/10/2025

COMMUNE DE VIELPRAT**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 4 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre à dix heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame JOUFFROY Dany, Maire de Vielprat.

Présents : ALLIGIER Joëlle, JOUFFROY Dany, STEHLIN Philippe, JAC Georges, PERRAT Francis

Absents :

Secrétaire de séance : ALLIGIER Joëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DELIBERATION N° 2025-045 : Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal désigne Mme Joelle ALLIGIER pour remplir cette fonction

Vote : *Pour : 05*

Contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme,
Vielprat, le 4 novembre 2025

Le Maire,
Dany JOUFFROY



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-LOIRE

Date de convocation : 28/10/2025

COMMUNE DE VIELPRAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre à dix heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame JOUFFROY Dany, Maire de Vielprat.

Présents : ALLIGIER Joëlle, JOUFFROY Dany, STEHLIN Philippe, JAC Georges, PERRAT Francis

Absents :

Secrétaire de séance : ALLIGIER Joëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DELIBERATION N° 2025-046 : Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 octobre 2025

Vu le code général des collectivités territoriales

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal, qui s'est tenue le 7 octobre 2025, a été établi par la secrétaire de séance désignée en la personne de Joëlle ALLIGIER

Il convient à ce titre que les membres du conseil le valident ou demandent à le modifier

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal valide le procès-verbal du conseil municipal du 7 octobre 2025

Vote : Pour : 05

Contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme,
Vielprat, le 4 novembre 2025

Le Maire,
Dany JOUFFROY



REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-LOIRE**

Date de convocation : 28/10/2025

COMMUNE DE VIELPRAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 4 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre à dix heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame JOUFFROY Dany, Maire de Vielprat.

Présents : ALLIGIER Joëlle, JOUFFROY Dany, STEHLIN Philippe, JAC Georges, PERRAT Francis

Absents :

Secrétaire de séance : ALLIGIER Joëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DELIBERATION N°2025-047 : Vente de la parcelle B1390 au profit de la famille Petit

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que par courriers en date du 2 et 5 mai 2025, Manuel PETIT, Marie PETIT et Elia CAVALLINI née PETIT ont sollicité l'acquisition d'une portion de chemin rural au droit de la maison familiale située sur la parcelle B 933 au Leyris
Cette cession a fait l'objet d'une enquête publique du 10 juin au 25 juin 2025
Par décision en date du 24 juillet 2025, Monsieur Daniel ROUX, commissaire enquêteur a donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la vente de la parcelle B 1390 d'une superficie de 61 ca pour un montant de 15 € le mètre carré à savoir 915 € auxquels viendront s'ajouter tous les frais inhérents à l'enquête
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente

Vote : *Pour : 05*

Contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme,
Vielprat, le 4 novembre 2025

Le Maire,
Dany JOUFFROY



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-LOIRE

Date de convocation : 28/10/2025

COMMUNE DE VIELPRAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 4 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre à dix heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame JOUFFROY Dany, Maire de Vielprat.

Présents : ALLIGIER Joëlle, JOUFFROY Dany, STEHLIN Philippe, JAC Georges, PERRAT Francis

Absents :

Secrétaire de séance : ALLIGIER Joëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DELIBERATION N°2025-048 : Vente de la parcelle B1391 au profit M et Mme CAMBE Christian et Guylaine

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que par courrier en date du 26 mars 2025, M et Mme CAMBE Christian et Guylaine ont sollicité l'acquisition d'une portion de chemin rural qui sépare deux parcelles (B 937 et B 1386) leur appartenant.

Cette cession a fait l'objet d'une enquête publique du 10 juin au 25 juin 2025

Par décision en date du 24 juillet 2025, Monsieur Daniel ROUX, commissaire enquêteur a donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la vente de la parcelle B 1391 d'une superficie de 87 ca pour un montant de 15 € le mètre carré à savoir 1305 € auxquels viendront s'ajouter tous les frais inhérents à l'enquête
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente

Vote : Pour : 05

Contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme,
Vielprat, le 4 novembre 2025

Le Maire,
Dany JOUFFROY



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-LOIRE

Date de convocation : 28/10/2025

COMMUNE DE VIELPRAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 4 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre à dix heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame JOUFFROY Dany, Maire de Vielprat.

Présents : ALLIGIER Joëlle, JOUFFROY Dany, STEHLIN Philippe, JAC Georges, PERRAT Francis

Absents :

Secrétaire de séance : ALLIGIER Joëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DELIBERATION N°2025-049 : Travaux charpente couverture bâtiment Les Arcs – choix de l'entreprises

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 13 décembre 2022, la commune a décidé de préempter sur la vente de la parcelle B 1378 et du bâtiment situé sur celle-ci au lieu-dit les Arcs afin d'en faire un lieu de stockage.

Après avoir sollicité trois entreprises pour les travaux de charpente et de couverture,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise ASSEZAT pour un montant de 44 395.68 € HT
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux

Vote : Pour : 05

Contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme,
Vielprat, le 4 novembre 2025

Le Maire,
Dany JOUFFROY



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-LOIRE

Date de convocation : 28/10/2025

COMMUNE DE VIELPRAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 4 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre à dix heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame JOUFFROY Dany, Maire de Vielprat.

Présents : ALLIGIER Joëlle, JOUFFROY Dany, STEHLIN Philippe, JAC Georges, PERRAT Francis

Absents :

Secrétaire de séance : ALLIGIER Joëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DELIBERATION N°2025-050 : Travaux maçonnerie bâtiment Les Arcs – choix de l'entreprises

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 13 décembre 2022, la commune a décidé de préempter sur la vente de la parcelle B 1378 et du bâtiment situé sur celle-ci au lieu-dit les Arcs afin d'en faire un lieu de stockage.

Après avoir sollicité deux entreprises pour les travaux de maçonnerie,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise MICHEL Fabien pour un montant de 24 598.50 € HT
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux

Vote : Pour : 05

Contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme,
Vielprat, le 4 novembre 2025

Le Maire,
Dany JOUFFROY



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-LOIRE

Date de convocation : 28/10/2025

COMMUNE DE VIELPRAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 4 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre à dix heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame JOUFFROY Dany, Maire de Vielprat.

Présents : ALLIGIER Joëlle, JOUFFROY Dany, STEHLIN Philippe, JAC Georges, PERRAT Francis

Absents :

Secrétaire de séance : ALLIGIER Joëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DELIBERATION N°2025-051 : Travaux huisseries bâtiment Les Arcis – choix de l'entreprises

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 13 décembre 2022, la commune a décidé de préempter sur la vente de la parcelle B 1378 et du bâtiment situé sur celle-ci au lieu-dit les Arcis afin d'en faire un lieu de stockage.

Après avoir sollicité trois entreprises pour les huisseries,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise GAUTHIER Menuiseries pour un montant de 1767.56 € HT
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux

Vote : Pour : 05

Contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme,
Vielprat, le 4 novembre 2025

Le Maire,
Dany JOUFFROY



REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-LOIRE**

Date de convocation : 28/10/2025

COMMUNE DE VIELPRAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 4 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre à dix heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame JOUFFROY Dany, Maire de Vielprat.

Présents : ALLIGIER Joëlle, JOUFFROY Dany, STEHLIN Philippe, JAC Georges, PERRAT Francis

Absents :

Secrétaire de séance : ALLIGIER Joëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DELIBERATION N°2025-052 : Travaux électricité bâtiment Les Arcs – choix de l'entreprises

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 13 décembre 2022, la commune a décidé de préempter sur la vente de la parcelle B 1378 et du bâtiment situé sur celle-ci au lieu-dit les Arcs afin d'en faire un lieu de stockage.

Après avoir sollicité trois entreprises pour les travaux d'électricité,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise Elec Jean pour un montant de 2 365.00 € HT
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux

Vote : *Pour : 05*

Contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme,
Vielprat, le 4 novembre 2025

Le Maire,
Dany JOUFFROY

